

JUDO CANADA
RAPPORT FINANCIER
(Audité)
AU 31 MARS 2024

JUDO CANADA
RAPPORT FINANCIER
(Audité)
AU 31 MARS 2024

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1 - 3
ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS	
État de la situation financière	4
États des résultats	5
État de l'évolution de l'actif net	6
État des flux de trésorerie	7
Notes afférentes aux états financiers	8 - 13



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L

Bureau 113
450, rue du Parc
Saint-Eustache, (QC) J7R 7G6
Canada
Téléphone 450 472 2828
Télécopieur 450 472 8668

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil d'administration de Judo Canada

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Judo Canada (l'« organisme »), qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 31 mars 2024;
- l'état des résultats pour l'exercice clos à cette date;
- l'état de l'évolution de l'actif net pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- ainsi que les notes, y compris le résumé des principales méthodes comptables

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de l'état de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2024, ainsi que des résultats de son exploitation et de l'évolution de son actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Autre point - informations comparatives

Les états financiers pour l'exercice clos le 31 mars 2023 ont été audités par un autre auditeur, qui a exprimé sur ces états une opinion sans réserve en date 29 août 2023.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*KPMG A.R.L. / S.E.N.C.R.L.**

Saint-Eustache, Canada

Le 23 août 2024

JUDO CANADA
 ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
 AU 31 MARS 2024
 (Audité)

	2024	2023
	\$	\$
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Trésorerie	1 844 348	1 549 188
Placements à la juste valeur marchande (note 3)	990 149	882 408
Débiteurs (note 4)	486 956	172 127
Frais payés d'avance	1 472	31 472
	3 322 925	2 635 195
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)	124 736	123 754
	3 447 661	2 758 949
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 7)	353 058	87 152
Produits perçus d'avance (note 9)	263 694	262 465
	616 752	349 617
ACTIF NET		
Fonds de reserve restreint en interne (note 11)	400 000	400 000
Fonds non affecté	2 430 909	2 009 332
	2 830 909	2 409 332
	3 447 661	2 758 949

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

 Administrateur

 Administrateur

JUDO CANADA
ÉTATS DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2024
(Audité)

	2024	2023
	\$	\$
PRODUITS		
Sport au Canada	2 133 007	1 998 352
Autres subventions	988 240	197 970
Autres revenus	748 471	207 843
Équipe nationale	681 402	493 611
Cotisation des membres	616 306	474 590
Comité olympique canadien	452 500	314 213
Revenus de commandites	355 475	271 785
Compétitions nationales	331 621	158 953
Revenus d'intérêts	101 249	29 629
	6 408 271	4 146 946
CHARGES		
Frais d'administration	531 591	706 377
Participation et développement des athlètes	3 080 498	1 267 934
Dépenses pour la performance des athlètes	2 374 605	2 127 773
	5 986 694	4 102 084
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	421 577	44 862

JUDO CANADA

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2024

(Audité)

	2024	2023
	\$	\$
ACTIF NET AU DÉBUT DE L'EXERCICE	2 409 332	2 364 470
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	421 577	44 862
ACTIF NET À LA FIN DE L'EXERCICE	2 830 909	2 409 332

JUDO CANADA
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2024
(Audité)

	2024	2023
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	421 577	44 862
Éléments sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement - immobilisations corporelles	3 629	3 535
Pertes sur dispositions - immobilisations corporelles	-	21 005
	425 206	69 402
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 14)	(17 694)	(20 264)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	407 512	49 138
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Vente des placements	-	288 638
Variation nette des placements	(107 741)	-
Acquisition - de placements	-	(519 357)
Acquisition - immobilisations corporelles	(4 611)	-
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(112 352)	(230 719)
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE	295 160	(181 581)
TRÉSORERIE AU DÉBUT	1 549 188	1 730 769
TRÉSORERIE À LA FIN	1 844 348	1 549 188

La trésorerie se compose de l'encaisse.

JUDO CANADA**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**

AU 31 MARS 2024

(Audité)

1. CONSTITUTION ET SECTEUR D'ACTIVITÉ

L'organisme est constitué en société en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif et est une association canadienne enregistrée de sport amateur en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu et, à ce titre, est exonéré de l'impôt sur le revenu. L'objectif de l'organisme est de promouvoir et de développer le judo en augmentant le nombre d'athlètes, en améliorant les résultats internationaux et en améliorant les niveaux d'arbitrage et d'entraîneurs du Programme national de certification des entraîneurs partout au Canada.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Ces états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du Manuel de CPA Canada et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

Estimations de la direction

La préparation de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses qui influent sur le montant déclaré des actifs et des passifs, sur la divulgation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et sur les montants déclarés des revenus et des dépenses au cours de la période considérée. Ces estimations sont revues périodiquement et des ajustements sont apportés aux revenus, le cas échéant, au cours de l'exercice où elles sont connues.

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel les dépenses connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou deviennent à recevoir. Les cotisations des membres sont comptabilisées comme des produits sur la période à laquelle elles se rapportent. Les autres produits sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel l'événement a lieu ou au cours duquel les produits sont gagnés. Les subventions sont comptabiliser comme des produits sur la période à laquelle elles se rapportent.

Sport canada et autres contributions

Les contributions reçues sont assujetties à des modalités et conditions particulières concernant l'utilisation des fonds. Les registres de l'organisme peuvent être vérifiés par les donateurs afin de déceler les cas, le cas échéant, où les montants imputés aux contributions ne sont pas conformes aux modalités et conditions convenues et qui, par conséquent, seraient remboursables au donateur. Les ajustements aux contributions des années précédentes sont comptabilisés dans l'année au cours de laquelle le donateur demande l'ajustement.

Apports reçus sous forme de fournitures et de services

L'organisation reconnaît les fournitures et services apportés lorsque la juste valeur de ces contributions peut être raisonnablement estimée et si elle aurait dû autrement acquérir ces fournitures et services pour ses opérations normales.

JUDO CANADA

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

AU 31 MARS 2024

(Audité)

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Immobilisations corporelles**

Les immobilisations sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est réparti sur la durée de vie utile et est calculé selon la méthode et la période suivantes :

	Méthode	Période
Condominium de bureaux	Linéaire	40 ans

Impôts sur les bénéfices

Judo Canada est un organisme à but non lucratif qui est exonéré de l'impôt sur le revenu.

Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Tous les instruments financiers sont ultérieurement évalués au coût ou au coût après amortissement, sauf si la direction a choisi de comptabiliser les instruments à la juste valeur.

Les coûts de transaction engagés dans le cadre de l'acquisition d'instruments financiers évalués à la juste valeur sont imputés aux résultats à mesure qu'ils sont engagés. Tous les autres instruments financiers sont ajustés en fonction des coûts de transaction engagés au moment de l'acquisition et des frais de financement.

Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation tous les ans à la clôture de l'exercice s'il existe des indications de dépréciation. S'il existe une indication de dépréciation, l'organisme détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs au titre de l'actif financier. S'il y a eu un changement défavorable important dans les flux de trésorerie attendus, l'organisme ramène la valeur comptable de l'actif financier au plus élevé des montants suivants: la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, le prix qu'il pourrait obtenir de la vente de l'actif financier ou la valeur de réalisation que l'organisme s'attend à obtenir de tout bien affecté en garantie du remboursement de l'actif financier. Si des faits et circonstances s'inversent au cours d'une période ultérieure, une moins-value doit faire l'objet d'une reprise dans la mesure de l'amélioration, la valeur comptable ne devant pas être supérieure à la valeur comptable initiale.

3. PLACEMENTS À LA JUSTE VALEUR MARCHANDE

	2024	2023
	\$	\$
Revenu fixe	335 361	336 929
Actions	654 788	545 479
	990 149	882 408

JUDO CANADA

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

AU 31 MARS 2024

(Audité)

4. DÉBITEURS

	2024	2023
	\$	\$
Comptes clients	539 956	225 127
Provision pour créances douteuses	(53 000)	(53 000)
	486 956	172 127

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2024	2023		
	\$	\$		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Condominium de bureaux	146 040	21 304	124 736	123 754

6. EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose d'une marge de crédit autorisée de 100 000 \$ qui porte intérêt au taux préférentiel de 6,7 % majoré de 0,2 %, garantie par une convention de sûreté générale et renouvelable annuellement. La marge de crédit n'était pas utilisée au 31 mars 2024.

7. CRÉDITEURS

	2024	2023
	\$	\$
Fournisseurs et autres	328 782	87 152
Salaires et vacances à payer	24 276	-
	353 058	87 152

JUDO CANADA**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**

AU 31 MARS 2024

(Audité)

8. Dépendance économique et continuation

L'organisme dépend économiquement de Sport Canada puisque durant l'année, 48 % (2022 - 61 %) des revenus provenaient de cette seule source.

L'hypothèse qui sous-tend la préparation de ces états financiers est que l'organisation sera en mesure de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses passifs dans le cours normal de ses activités dans un avenir prévisible. Le soutien financier continu des contributeurs sera nécessaire pour que l'organisation puisse poursuivre ses activités. Si le financement continu n'est pas obtenu, les montants réalisés pour les actifs pourraient être sensiblement inférieurs aux montants enregistrés dans les états financiers.

9. APPORTS REPORTÉS

	2024	2023
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	262 465	206 307
Montant constaté à titre de produit de l'exercice	(262 465)	(206 307)
Cotisations des membres	263 694	254 465
Événements et autres	-	8 000
Solde à la fin de l'exercice	263 694	262 465

Les apports reportés représentent des ressources non utilisées qui sont destinés à couvrir les charges de fonctionnement du prochain exercice.

10. CHARGES SALARIALES

Charges :

Salaire de l'administration	590 343	638 728
Salaire pour le développement des athlètes et leur performance	538 783	562 535
	1 129 126	1 201 263

11. FONDS DE RÉSERVE RESTREINT EN INTERNE

Le fonds de réserve restreint en interne provient de sommes grevées à l'interne par résolution du conseil d'administration. L'organisme ne peut utiliser à d'autres fins des montants grevés d'affectation d'origine interne sans le consentement préalable du conseil d'administration.

JUDO CANADA**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**

AU 31 MARS 2024

(Audité)

12. RISQUES FINANCIERS

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante fournit une mesure des risques à la date du bilan, soit au 31 mars 2024. Au cours de l'exercice, il n'y a pas eu de changement significatif dans l'exposition aux risques de l'organisme par rapport à l'exercice précédent.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux débiteurs, à l'exception des sommes à recevoir du gouvernement, et ses placements.

L'organisme a enregistré des promesses de dons dans ses créances, de même que des demandes de remboursements de TPS et TVQ. Les créances ont été reçues peu après la fin de son exercice financier.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Certains instruments financiers de l'organisme l'exposent à ce risque qui se compose du risque de taux d'intérêt. Les placements exposent l'organisme à ce risque.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les placements portent intérêts à taux fixe et exposent donc l'organisme à un risque de juste valeur.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard des crédateurs.

13. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains postes apparaissant aux états financiers de l'exercice précédent ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour le présent exercice.

JUDO CANADA

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

AU 31 MARS 2024

(Audité)

14. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT

	2024	2023
	\$	\$
Débiteurs	(314 829)	(25 353)
Frais payés d'avance	30 000	(16 495)
Créditeurs	265 906	(34 574)
Produits perçus d'avance	1 229	56 158
	(17 694)	(20 264)